

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-52

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DELIBERATION MODIFICATIVE DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES
DE LA COMMUNE DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la démission de Monsieur Arnaud CHUBURU de son mandat d'élu à LA FERTE SAINT-AUBIN, ayant la qualité de délégué titulaire communautaire.

Pour le remplacer dans cette dernière qualité, le Conseil Municipal de LA FERTE SAINT-AUBIN, par délibération du 18 août 2010, a désigné Monsieur Jean Michel SINTES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ENTERINE la décision de la Commune de LA FERTE SAINT-AUBIN et **NOMME** M. Jean-Michel SINTES en qualité de délégué titulaire de la Communauté de Communes du Canton de LA FERTE SAINT-AUBIN pour représenter la Commune de La Ferté Saint-Aubin en son sein, en remplacement de M. Arnaud CHUBURU, démissionnaire.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-53

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

**OBJET : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERNE POUR LA PASSATION
DES MARCHES PUBLICS**

Sur le rapport du Président,

VU la délibération n° 07-73 du 7 septembre 2007, concernant le règlement interne des marchés publics,

VU la délibération n° 09-60 du 1^{er} juillet 2009, portant modification du règlement interne des marchés publics,

VU le Code des marchés publics en date du 1er août 2006,

VU les décrets 2008/1334 du 17 décembre 2008, 1355 et 1356 du 19 décembre 2008 relatifs à la mise en oeuvre du plan de relance économique dans les marchés publics ainsi qu'au relèvement de certains seuils,

Vu l'arrêté n° 329100 du 10 février 2010, annulant le décret du 19 décembre 2008 qui avait relevé le seuil de 4 000 € à 20 000 €,

Il est proposé à l'Assemblée d'amender le règlement interne des marchés publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

ADOPTE le nouveau règlement interne des marchés public, tel qu'annexé à la présente,

PRECISE que celui-ci sera applicable à compter du 1er octobre 2010.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-54

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : ADMISSIONS EN NON VALEUR

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le Comptable n'a pu recouvrer auprès de 7 administrés des sommes pour un montant total de 21,98 €, sur les exercices de 2005 à 2008.

Du fait de leur faible montant, la Trésorerie ne peut engager des poursuites et demande, en conséquence, l'allocation en non valeur de ces titres afin de régulariser ses comptes.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Comptable à admettre en non valeur les sept montants en question pour un total de 21,98 €.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-55

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2 SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2010

Sur le rapport de M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
Compensation d'exonération TP BNC			748311/DIV	7 981,00 €
Remboursement frais d'après jugement du 11 juin			7788/DIV	500,00 €
Vente duplicatas cartes de bus			7067/COLL	280,00 €
Remboursement téléphone TGV + surplus de recettes			7788/TGV	1 790,00 €
Indemnité FIPG	020/6718/ADMG	70,00 €		
Annulation titres	01/673/DIV	500,00 €		
Electricité ateliers	60612/ECON	5 700,00 €		
Ouverture ligne de trésorerie	627/DIV	515,00 €		
Internet TGV	6262/TGV	350,04 €		
Abonnement téléphone rue des poulies + mobile	6262/ECON	260,83 €		
Charges except	6718/ADMG	67,16 €		
Complément s/ consommation d'eau	60611/	101,97 €		
Contribution collègue	6554/COLL	1 790,00 €		
Honoraires cadastre	6226/ECON	1 196,00 €		
	TOTAL	10 551,00 €	TOTAL	10 551,00 €

Section d'Investissement

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
Etudes piscine nordique - changement imputation	2031/PINO	65 182,00 €		
	2313/PINO	- 65 182,00 €		
Plan accessibilité qualiconsult et Site internet COMMCOMM	2031/DIV	19 931,44 €		
	2088/ADMG	12 175,28 €		
	2313/PINO	- 32 106,72 €		
	TOTAL	- €	TOTAL	- €

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-56

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2 SUR LE BUDGET ANNEXE 2010 DU SPANC

Sur le rapport de M. Jean-Paul ROCHE, Président de la Commission Finances,

Et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Justifications	Dépenses		Recettes	
	Imputation	Montant	Imputation	Montant
Formation SPANC	6184/ADMG	4 000,00 €		
	6288/SPAN	- 2 000,00 €		
	6261/SPAN	- 2 000,00 €		
	TOTAL	- €	TOTAL	- €

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-57

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : AVIS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SMICTOM DE LAMOTTE-SALBRIS

Monsieur Hervé NIEUVIARTS, Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie, rappelle à l'Assemblée qu'en vertu du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le Président présente au Conseil Communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport ainsi que l'avis du Conseil Communautaire doivent être mis à disposition du public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PREND acte de la présentation dudit rapport pour l'année 2009, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-58

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : AVIS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2009 DU SMIRTOM DE BEAUGENCY

Monsieur Gilles LANDRE de LA SAUGERIE rappelle à l'Assemblée qu'en vertu du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le Président présente au Conseil Communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport ainsi que l'avis du Conseil Communautaire doivent être mis à disposition du public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PREND acte de la présentation dudit rapport pour l'année 2009, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-59

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : AVIS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2009
DU SYNDICAT D'ENTRETIEN DU BASSIN DU BEUVRON

Monsieur Philippe FROMENT rappelle à l'Assemblée qu'en vertu du décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le Président présente au Conseil Communautaire un bilan d'activités destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport ainsi que l'avis du Conseil Communautaire doivent être mis à disposition du public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

PREND acte de la présentation dudit rapport pour l'année 2009, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-60

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT A MODIFIER
LES CONDITIONS D'EMPLOI DES TROIS POSTES DE SURVEILLANTS D'EXTERNAT
AU COLLEGE DE LA FERTE SAINT-AUBIN

Monsieur Philippe FROMENT, Président de la Commission Vie Scolaire, informe l'Assemblée qu'il s'agit par cette délibération de modifier le temps de travail des agents assurant la surveillance d'externat au collège du Pré des Rois de LA FERTE SAINT-AUBIN.

En effet, il est proposé que ceux-ci, en modification de la délibération initiale du 30 juillet 2009 (n° 09/68), effectueront désormais chacun 10 heures hebdomadaires sur la totalité de l'année scolaire 2010/2011. Les contrats de ces agents se termineront le 1^{er} juillet 2010.

Pour mémoire, il est rappelé que ces agents seront recrutés sur la base de l'article 3.3. de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et sur le grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe au 1^{er} échelon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de modifier les horaires de travail des trois surveillants d'externat du Collège du Pré des Rois à La Ferté Saint-Aubin, en leur attribuant 10 h hebdomadaires chacun sur la totalité de l'année scolaire 2010/2011.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-61

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DELIBERATION MODIFICATIVE DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée la démission de Monsieur Arnaud CHUBURU de son mandat d'élu à LA FERTE SAINT-AUBIN, Président de la Commission permanente communautaire des Affaires sportives, et les modifications de compétences opérées au sein de la Commission Affaires Scolaires

En conséquence, il propose de fusionner les deux commissions en une seule et de confier la Présidence de celle-ci à Monsieur Philippe FROMENT, pour ne former que 8 commissions permanentes au lieu de 9 initialement, au sein de la Communauté de Communes, à savoir :

- Aménagement de l'espace, développement économique
- Affaires Sociales et logement
- Affaires culturelles
- Environnement et cadre de vie
- Tourisme
- Affaires scolaires et sportives
- Finances
- Communication, NTIC

Il est rappelé que dans le cadre du fonctionnement de ces commissions, il est envisagé la désignation de 2 membres par communes autres que LA FERTE SAINT-AUBIN et 4 membres pour LA FERTE SAINT-AUBIN, soit un total de 14 membres par commission. Seuls les délégués communautaires peuvent être candidats à ces commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

DECIDE de fusionner les Commissions Vie Scolaire et Affaires sportives, pour ne former qu'une seule Commission dénommée « Affaires scolaires et sportives », ramenant donc le nombre à 8 Commissions Communautaires permanentes, la Présidence de cette nouvelle Commission étant confiée à M. Philippe FROMENT.

Le Président
Xavier DESCHAMPS

COMMUNAUTE de COMMUNES
du CANTON de LA FERTE SAINT-AUBIN
- LOIRET -

n° 10-62

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 14 SEPTEMBRE 2010

Date de convocation :
08/09/2010

Date d'affichage :
23/09/2010

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 23
- présents : 22
- votants : 22

Le QUATORZE SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX à dix neuf heures, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Mairie de La Ferté Saint-Aubin, en séance ordinaire, sur la convocation et sous la Présidence de M. Xavier DESCHAMPS, Président de la Communauté de Communes du Canton de La Ferté Saint-Aubin.

Présents : M. Michel TATIN, M. Claude RIBIERE, M. Jean-Paul ROCHE, M. Philippe FROMENT, Mme Sylvie BRETON, M. Luc BEUNIER, M. Claude GIRERD, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Martine BORG, Mme Isabelle REFAIT, Mme Monique BOUET, M. Gilles LANDRE de LA SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY, M. Laurent MULOT, M. Xavier DESCHAMPS, M. Michel POUGET, M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ, M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND

Absents excusés : M. Jean-Michel SINTES (remplacé par Mme Sylvie BRETON), Mme Manuela CHARTIER (remplacée par M. Jean-Frédéric OUVRY), M. Marc BRYNHOLE (remplacé par Mme Isabelle REFAIT), M. Eric LEMBO (remplacé par M. Bertrand DAUDIN), M. Denis TREMAULT

Secrétaire de séance : M. Laurent MULOT

OBJET : DELIBERATION POUR AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT A SIGNER
LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL D'ARDOUX POUR L'UTILISATION DU SERVICE DE HALTE-GARDERIE
ITINERANTE

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que par convention datée du 3 décembre 2009, la Communauté de Communes avait souscrit une convention de participation à la Halte-garderie itinérante « Les Petits Faons » gérée par la Commune de Mareau-aux-Prés.

Récemment, cette compétence petite enfance a été prise en charge par la Communauté de Communes du Val d'Ardoux, avec application au 1^{er} septembre 2010.

Par ailleurs, M. le Président rappelle que seules les Communes de Marcilly-en-Villette et Ligny-le-Ribault utilisent ce service à hauteur d'une demi-journée par semaine, sur 40 semaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE son Président à signer la nouvelle convention de partenariat à intervenir avec le Président de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux pour l'utilisation du service de halte-garderie itinérante, selon les mêmes termes que la précédente, applicable au 1^{er} septembre 2010.

Le Président
Xavier DESCHAMPS